

Grandir à Bogève



ÉDITORIAL DU MAIRE

Déjà un an depuis la parution de notre dernier bulletin municipal!

L'année 2016 aura été marquée, dans notre commune, par quelques évènements importants :

- **La mise en chantier du nouveau groupe scolaire** et de ses abords qui a débutée au printemps avec le terrassement du parking. Un gros chantier qui peut occasionner quelques gênes pour les riverains telles que le bruit, la boue, la poussière... Mais aussi le changement de quelques-unes de nos habitudes comme la circulation ou le stationnement dans notre village, l'occupation provisoire de la salle des fêtes par la cantine et la garderie, de la place Raymond et René BOUVIER devenue aussi « terrain scolaire » pour les besoins de la cause.

Le déménagement de la mairie dans le bâtiment A de la Rachasse, l'installation provisoire du club de nos aînés dans une salle rénovée du presbytère... Tout est fait, pensé, organisé pour que chacun puisse s'accommoder de ces changements et pour que la vie de notre village puisse s'organiser sereinement et en toute sécurité, autour de ce chantier. Je veux remercier l'ensemble de notre personnel communal ainsi que nos institutrices. Ils ont tous œuvré avec enthousiasme aux déménagements dans le délai très court dont nous disposions. Avec notre équipe de maîtrise d'œuvre et les entreprises adjudicataires nous nous efforçons de faire avancer ce chantier pour que cette situation soit la plus courte possible.

- **Notre adhésion au SRB** (Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe) pour la gestion de l'eau et de l'assainissement marque un tournant important dans la vie de notre commune et pour son avenir, tout en témoignant de notre volonté de mutualiser les services, chaque fois que c'est nécessaire, dans un souci d'efficacité, de développement et de respect de l'environnement. La transition de l'assainissement au 1er janvier 2016 s'est bien passée et nous ferons de même avec l'eau potable au 1er janvier 2017. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans les pages de ce bulletin.
- **Le maillage des réservoirs et la surveillance électronique de l'ensemble du réseau** marquent aussi une progression dans l'évolution et la modernisation des moyens techniques de notre commune, déjà largement initiées en amont et en leurs temps par mes prédécesseurs. Il nous semblait important de réaliser ces compléments d'équipement avant de transmettre notre compétence « eau » au SRB.

Et puis au-delà de ces évènements, il y a très simplement, mais très intensément, la vie dans notre village. Une vie qui s'articule autour de manifestations diverses et variées proposées par les différentes associations Bogévannes. La troupe de la Stéphanoise qui a largement animé nos soirées d'hiver avec de nombreuses représentations théâtrales en Patois et en Français. La FMB qui nous a encore démontré la grande renommée de la fête de la musique de Bogève. Bogève Animation à qui nous devons d'avoir bien redynamisé la traditionnelle vogue à Bogève. Le Ski Club, l'APE La Montagne... pour ne citer qu'elles. Bravo! Et Merci! À toutes ces Associations, et à tous leurs bénévoles. Merci aux élus, aux agents communaux, aux entreprises, aux commerçants mais aussi à vous tous, habitants de Bogève, qui contribuez très largement, à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre.



Je profite également de cet éditorial pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, petits et grands et adresser mes félicitations aux nouveaux couples de cette année.

Une mention spéciale à Vincent CHARDON qui a organisé gracieusement, pour le repas de nos aînés, une exposition photos très intéressante sur la fréquentation de « l'école d'hier » dans notre village. Il a aussi accepté, à notre demande, de préparer et organiser une exposition de plusieurs jours sur le même thème, pour l'inauguration du groupe scolaire à l'automne 2017. Permettez-moi également d'avoir une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés et une pensée très particulière pour tous nos administrés qui ont des problèmes de santé, qui souffrent et qui sont dans la peine.

Après un été 2016 de larmes, d'émotions et de terreur, permettez-moi enfin de vous dire mes vœux les plus fervents d'une fin d'année sereine et apaisée pour chacune et chacun d'entre vous.

Bonne lecture.

Patrick CHARDON

SOMMAIRE

Vie Municipale

Éditorial du maire.....	2
État Civil.....	3
Les novalles de Bozhive.....	3
Les principales délibérations.....	4
La fermeture de la trésorerie de Boège.....	4
Horaires de la Gendarmerie.....	4
Eau potable.....	4-5
Groupe scolaire.....	6-7
Parking voirie.....	8
Massif des Brasses.....	8
Révision générale du PLU.....	9

Vie Intercommunale

SCoT des 3 Vallées.....	10
La Communauté de Communes de la Vallée Verte.....	11
Environnement.....	12

Les travaux en images..... 13

Vie Scolaire

Les enfants à l'école.....	14
Les enfants au TAP.....	14
Zoom sur nos ados.....	15

En Haut de l'affiche

Les résultats sportifs.....	16-17
Interviews.....	18-19
Zoom sur notre doyen: Félicien.....	20

Les animations en images..... 21

Bogève en action

La Stéphanoise.....	22
Bogève Animation.....	22
Ski Club.....	22
Grandir avec l'église.....	23
Les anciens de l'AFN.....	23
Gym de la Vallée Verte.....	23
La coopérative laitière.....	24
La Bibliothèque.....	24
La Chasse.....	25
Le groupe des aînés.....	25
Association des parents d'élèves.....	26
La Ruche.....	26
Fête de la Musique Bogève.....	27
MJCI.....	27

ÉTAT CIVIL 2016

Naissances

MACHADO Julia, Michèle, Dominique.....	2 janvier
BOUVIER Anaïs, Fleur.....	13 janvier
GRILLET Clothilde, Gabrielle.....	26 janvier
GALAMAN Milio.....	17 février
MONCEL Mathéis, Patrick, Pierre.....	9 avril
CHARDON Oscar.....	14 avril
BÉGUEX Jeanne, Bernadette, Monique.....	7 mai
LETOUCQUE Noah, Léon.....	2 juin
LETOUCQUE Simon, Léon.....	2 juin
LA VISTA Kylian.....	23 juillet
JACQUARD Eliot.....	29 juillet
BEAL PERRET Timéo.....	31 août
CHARDON CHANÉAC Louis-Paul, Jean.....	29 septembre
PINGET Maelyne, Ema.....	9 novembre
CHARDON Julia, Bénédicte.....	8 décembre
WEBBER Kate, Lucienne.....	23 décembre

Mariages

BOUVIER Marie-Caroline et SPADORCIA François, Marc.....	14 mai
BEVILLARD Clothilde, Marie et LACOMBE Théophile, Baptiste.....	12 août
CRE Aurélia, Marguerite, Christiane, Nadine et CHOPPIN Baptiste, Georges, Yvon.....	13 août

Décès

BAUD-LAVIGNE Jocelyne, Marie-Louise.....	31 décembre 2015
GIRARD Gabrielle, Marie.....	3 janvier 2016
BOVET Louis, Gaston.....	14 janvier
EMPEREUR-PERRET Bernard, Jean, Yves.....	21 février
MOREAU Simone, Marie.....	8 mars
GOY René, Angelin.....	28 avril
GAGET Florent, Landry.....	10 juillet
PELLET-BOURGEOIS Robert, François.....	10 septembre



LES NOVALLES DE BOZHIVE

L'équipe municipale vous rappelle l'existence de notre news letter « Les Novalles de Bozhive » qui vous tiendra informée des actualités de la commune sur simple demande par mail : mairie@bogeve.fr

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS PRISES DEPUIS JUILLET 2015

16 septembre 2015

- Avis Conseil Municipal sur fusion CC4R et CCV

14 octobre 2015

- Adoption PEDT (Projet Éducatif Territorial)

18 novembre 2015

- Attribution marché maîtrise d'oeuvre pour la création du Groupe Scolaire

Décembre 2015

- Adhésion au Syndicat des Eaux de Peillonex et Alentours pour la compétence EAU
- Dissolution Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Accord de principe pour l'acquisition du bâtiment de la coopérative

23 février 2016

- Approbation de l'avant-projet création du groupe scolaire
- Approbation du projet de parking du groupe scolaire

9 mars 2016

- Délégations du Conseil Municipal au Maire

11 mai 2016

- Attribution du marché de travaux du parking de l'école
- Adhésion au SRB pour la compétence EAU au 1^{er} janvier 2017 suite à dissolution Syndicat des Eaux de Peillonex et Alentours
- Vente du lot 8 terrain « Contapif »

7 juin 2016

- Prescription révision du PLU
- Attribution du marché pour les travaux de renforcement du réseau eau potable de la Farguesaz à Contapif

16 juin 2016

- Attribution marchés de travaux de création du groupe scolaire

21 septembre 2016

- Positionnement de la commune en faveur du maintien et du développement des activités économiques au centre bourg.

FERMETURE

TRÉSORERIE DE BOËGE

Par arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances en date du 26 août 2016, publié au Journal Officiel le 6 septembre 2016, Monsieur le Secrétaire d'État chargé du budget a annoncé la fermeture de la trésorerie de Boège au 1^{er} janvier 2017.

De ce fait, à compter de cette date, la gestion comptable et financière du secteur public local est transférée à la trésorerie de Saint-Jeoire et l'activité de recouvrement de l'impôt (foncier, taxe habitation, revenus) est, quant à elle transférée à Thonnon-les-Bains.

HORAIRES

GENDARMERIE BOËGE

- Lundi : 8h-12h/14h-18h
- Mardi-Jeudi : 8h-12h
- Mercredi - Vendredi : 14h-18h
- Samedi : 9h-12h/15h-18h
- Dimanche et jours fériés : fermé

**En cas d'urgence,
composez le 17**

L'EAU POTABLE

ADHÉSION AU SRB

(Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe)

2016 sera la dernière année de la gestion de l'eau potable par la commune.

En effet, comme pour l'assainissement, le conseil municipal a décidé par délibération du 11 mai 2016 d'adhérer au SRB. Cette nouvelle organisation prendra effet au 1^{er} janvier 2017.

Trois de nos communes voisines (Saint Jean de Tholome, La Tour et Ville) nous emboîtent le pas et rejoignent avec nous le SRB que le SIEPA (Syndicat des Eaux de Peillonex et Alentours) constitué des quatre communes: Viuz-en-Sallaz, Peillonex, Marcelaz et Faucigny, a intégré au 1^{er} janvier 2016.



Trois raisons principales nous ont convaincus de la pertinence de ce choix :

- Tout d'abord, la loi NOTRe qui oblige, à l'horizon du 1^{er} janvier 2020, que la compétence « Eaux et Assainissement » soit gérée par les intercommunalités et non plus par les communes.
- La ressource en eau de notre commune n'est pas inépuisable. Avec l'augmentation de la population et le « dérèglement » climatique, nous pourrions dans le futur, rencontrer des problèmes d'approvisionnement. Le SRB distribuera bientôt l'eau dans 18 communes, avec chacune leurs sources naturelles, ainsi que 2 pompages dans les nappes phréatiques sur les communes de Scientrier et d'Étrembières. Un maillage important existe déjà entre plusieurs communes et dans le futur, d'autres maillages pourront être réalisés selon les besoins. Ce qui permettra d'optimiser la gestion, en utilisant en priorité l'eau des sources quand

leurs débits le permettront et d'éviter de pomper dans les nappes afin de les préserver. En cas de périodes sèches, l'eau des nappes sera utilisée pour pallier au faible débit des sources.

- Ensuite il nous a paru plus logique que les 2 compétences « Eaux » et « Assainissement » soient gérées par une seule et même entité, ne serait-ce que pour la facilité, l'efficacité et la coordination des interventions futures.

À partir du 15 avril 2017, **notre fontainier et agent communal Pierre Jorat**, sera mis à disposition du SRB pour 50 % de son temps de travail, tout en restant employé par la commune. Son salaire et ses charges nous seront remboursés par le SRB proportionnellement au temps passé. Ce mi-temps sera annualisé de telle sorte que Pierrot reste à plein temps sur la commune, en période hivernale, du 1^{er} décembre au 15 avril.

Suite à l'intégration des 8 nouvelles communes, **le prix de l'eau devra être harmonisé** pour que tous les usagers, à l'intérieur du SRB, payent l'eau au même prix d'ici 2020.

Actuellement votre facture est exonérée de TVA. La part fixe (abonnement) est de 46 €, à laquelle s'ajoute votre consommation (part proportionnelle) de manière dégressive (1,30 € les 40 premiers m³, puis 1 € du 40^e au 80^e et 0,70 € les m³ suivants). Une facture de 120 m³ (consommation moyenne) s'élève donc à 166 €. D'ici 2020, la part fixe va passer progressivement de 46 € à 29 € et la part proportionnelle de 1 € (moyenne pour 120 m³) à 1,67 €. Le SRB n'applique pas de tarif dégressif, la totalité de la consommation est facturée au même prix. De plus le syndicat est assujéti à la TVA. Ainsi, toujours pour une consommation de 120 m³, la facture s'élèvera à 182 € en 2017, 198 € en 2018, 214 € en 2019 et 230 € en 2020.

Ce seront donc, vous l'avez compris, les gros consommateurs et principalement, nos agriculteurs, qui seront le plus fortement pénalisés par cette nouvelle tarification.

Cependant il faut savoir que, quand bien même nous serions restés indépendants, cette augmentation était inéluctable. En effet, le tarif dégressif que nous pratiquions jusqu'alors n'est plus autorisé (sauf dans les zones où la



En décembre 2016, remise des médailles de travail : Pierre Jorat 30 ans - Yann Chardon 20 ans.

ressource est particulièrement peu sollicitée), cette tarification n'incitant pas le consommateur à modérer sa consommation.

Suite aux nouvelles intégrations, le SRB prévoit d'investir 500 000 € par an pour entretenir et compléter son réseau.



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

Auto surveillance

Tous nos réservoirs sont désormais équipés d'un système électronique d'auto surveillance.

Le Croue, Les Places, Plaine-Joux et Les Maberges sont tous reliés à un ordinateur central au garage communal afin de détecter rapidement les fuites éventuelles ou d'activer les pompes pour remonter l'eau des Maberges à la Fargueusaz, de la Fargueusaz à Trelement et de Trelement à Plaine-Joux si besoin.

Maillage

La colonne reliant le réservoir de la Fargueusaz et celui de Contapif, datant de 1955 et complétée en 1970 est en cours de remplacement.

Cette colonne, d'un diamètre de 80 mm sur une portion et de 60 mm sur une autre portion, sert à la fois de distribution (22 branchements particuliers) et de refoulement (pompage pour remonter l'eau à Trelement et à Plaine-Joux). Elle sera remplacée par deux colonnes en fonte de diamètre 100 : une pour la distribution et l'autre pour le refoulement.

Il s'agit d'un gros chantier, car contrairement à l'ancienne, ces deux nouvelles colonnes, d'une longueur de 750 mètres seront posées à 100 % sur le domaine public.

15 branchements particuliers seront repris avec la pose de compteurs en limite de propriété. La pose de la colonne sera terminée juste avant l'hiver mais la mise en service, les branchements particuliers et les enrobés seront réalisés au printemps prochain.

La maîtrise d'œuvre de ce chantier a été confiée au cabinet GTR (GILLET.TOPO) et la réalisation des travaux à l'entreprise REY Frères.

Coût de l'opération 335 633 € HT
Subvention du SMDEA 94 980 €

Il reste à la charge de la commune 240 653 € entièrement autofinancé sur le budget de l'eau.

GRUPE SCOLAIRE



Un groupe scolaire d'une surface de plancher de 1681 m² avec 6 classes pouvant accueillir 180 élèves (130 actuellement), une salle de motricité, une salle multifonctionnelle et un restaurant voit le jour.

De la Conception à la réalisation

Suite à la consultation des entreprises, les marchés ont été notifiés le 11 juillet 2016 et 16 entreprises ont été retenues pour mener à bien ce projet qui représente une enveloppe globale 3553892 € TTC. Le terrassement de l'extension et la démolition intérieure du bâtiment existant ont pu être entrepris immédiatement. La maçonnerie a pris le relais le 22 août avec deux équipes d'intervention : une pour réaliser le sous-sol de l'extension et l'autre pour la partie rénovation, avec la reprise en sous-œuvre sur le bâtiment existant. Cette opération s'est avérée complexe compte tenu de la nécessité, à certains endroits du bâtiment, d'abaisser les murs de 1,20 m. Actuellement, la maçonnerie de l'extension est achevée et les dalles de l'ancien bâtiment sont en cours de réalisation. La réfection totale du toit du bâtiment existant a été réalisée en septembre. Seules les fermes et les pannes ont été conservées. Les chevrons ont été remplacés pour répondre aux normes en vigueur. Le montage de l'ossature bois de l'extension a débuté le 2 novembre et sa mise hors d'eau est prévue pour cette fin d'année. La coursive sera montée en janvier, pour

laisser la place aux entreprises du second œuvre. Nos architectes et maîtres d'œuvre, s'efforcent de suivre de près ce « chantier particulier » et de planifier au mieux l'intervention de chaque entreprise afin de respecter le délai de livraison (août 2017).

Un bâtiment à haute qualité environnementale.

Cette école étant construite pour accueillir plusieurs générations de petits BOGÉVANS, nous tenons à ce qu'elle soit un modèle en matière de qualité environnementale. L'équipe d'architectes et de maîtrise d'œuvre a beaucoup travaillé sur le sujet et en surveillance rigoureusement chaque étape.

La performance énergétique. Que ce soit sur la partie rénovation ou sur la partie extension, la performance énergétique est au cœur de notre attention. L'isolation a été renforcée et l'ensemble du bâtiment sera de niveau Effinergie + avec un Cep (Consommation conventionnelle d'énergie primaire) de 64,8 kWh/m²/an, ce qui est déjà, en soit, une Performance exceptionnelle, pour un bâti-

ment public, à notre altitude. Les menuiseries en bois-alu seront toutes équipées de triples vitrages. Le chauffage sera assuré à l'aide de 2 chaudières à condensation, à granulés de bois. Ces chaudières ont été étudiées et dimensionnées de manière à permettre de chauffer également la future mairie.

Le renouvellement de l'air sera assuré par une ventilation double flux à récupération de chaleur. Enfin l'éclairage se fera par LED.

La consommation énergétique annuelle avant rénovation était de 175 311 kWh/an. Après rénovation, elle est estimée à 32 976 kWh/an, soit une économie de 81 % entraînant par conséquent, une économie de 49 tonnes de CO2/an !

Notre projet a d'ailleurs été lauréat d'un appel à projets du SYANE (Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute Savoie) qui nous a attribué une subvention de 70 000 €. Pour le confort d'été, le toit « plat » (faible pente de 5 %) de l'extension sera végétalisé et les menuiseries côtés sud et ouest seront équipées de protections solaires avec des stores toiles.

La qualité des matériaux: l'extension est entièrement construite en ossature bois, sur un dallage maçonné, les bois utilisés sont de provenance « Bois des Alpes », les isolants sont en laine de bois et ouate de cellulose.



Salle de motricité

Coût-financement

Coût HT des travaux	2 961 576,00 €
Maîtrise d'œuvre	391 494,00 €
Subventions obtenues sur l'année 2016	
DETR, FDDT, SYANE, RÉGION	695 700,00 €
Subventions prévisionnelles sur l'année 2017 (FDDT...) ..	100 000,00 €
Part à la charge de la commune de Bogève (60 %)	1 534 422,00 €
Part à la charge de la Communauté de Commune (40 %) ..	1 022 948,00 €

Détail subventions

DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)	420 000,00 €
FDDT (Fonds départemental pour le développement des territoires) ..	100 000,00 €
SYANE (Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute Savoie) ..	70 000,00 €
RÉGION Auvergne Rhône-Alpes	105 700,00 €

Toujours par rapport à la performance énergétique de notre projet, nous avons obtenu un prêt de 800 000 € à 0 % sur 20 ans de la Caisse des Dépôts et Consignations. Un deuxième prêt de 500 000 € sur 25 ans a été contracté pour compléter le financement.

Sur le lien suivant, vous avez la possibilité de suivre l'avancement des travaux depuis chez vous :

www.devisubox.com/dv/dv.php5?pgl=Project/interface&sRef=F589LHZ9





PARKING VOIRIE

La construction du groupe scolaire imposait, pour la sécurité de tous, l'aménagement d'un nouveau sens de circulation et d'un parking.

Une nouvelle voie, en sens unique, permettra l'accès au groupe scolaire, depuis la RD 190, face aux ateliers municipaux, pour ressortir en dessous de l'hôtel des Brasses, sur le côté nord du bâtiment HLM Mt Blanc.

Un dépose-minute permettant aux parents de déposer leurs enfants en toute sécurité, ainsi qu'un arrêt de bus, sont également prévus devant l'entrée du groupe scolaire.

La création d'un parking de 50 places permettra le stationnement des véhicules des parents, amenant leurs enfants à l'école.

Ce parking devrait également mettre un terme aux stationnements gênants, observés jusqu'à ce jour et générés, il est vrai, par le manque de places dans notre centre bourg. Il devrait donc être utile à l'ensemble de la population Bogévanne et satisfaisant aux besoins des manifestations rassemblant du public.

Ces travaux sont prévus en 2 phases :

- Le terrassement a été réalisé au printemps par l'entreprise MARJOLLET. Les berges du FORON ont été confortées par un enrochement. L'empierrement et le compactage des 2 850 m² de parking ont marqué la fin de cette première phase.
- La seconde partie sera réalisée l'été prochain par la mise en place de bordures, trottoirs, enrobés, éclairage public, végétalisation...

Coût HT des travaux+ MO (Maîtrise d'Ouvrage)

1 ^{re} tranche (selon marché signé).....	135 214,00 €
2 ^e tranche (estimation).....	290 000,00 €
Subventions obtenues sur l'année 2016	
FDDT (Département).....	100 000,00 €
Amendes de police.....	7 950,00 €
Subventions prévisionnelles sur l'année 2017 : FDDT....	100 000,00 €
Restera à la charge de la commune de Bogève.....	217 264,00 €



La saison estivale a fait comme chaque année l'objet d'entretien courant et obligatoire sur les remontées mécaniques. Le broyage et le débroussaillage de pistes ont également été faits.

Si certaines années, les investissements ne sont pas toujours visibles telles que des canalisations enterrées pour le réseau neige, le syndicat a voulu cette année mettre l'accent sur l'accueil de la clientèle :

- La salle hors-sacs de Chaîne d'or a été rénovée (changement des menuiseries, réfection des façades, des toilettes, sablage, peintures...) ainsi que la remise située à proximité (toiture, bardage...).
- Des cabanes de téléskis ont été changées ou rénovées.
- Les tenues du personnel ont été en partie renouvelées (équipe de maintenance et pisteurs pour cette saison).
- Les plans des pistes ont été remis à jour.



Salle hors sacs de Chaîne d'Or en cours de rénovation

- À Plaine-Joux, la piste verte a été reprofilée à certains endroits.

Le réseau neige de culture n'a pas été oublié puisque la station s'est dotée de nouveaux enneigeurs et certaines perches ont été équipées de têtes de nouvelle génération plus performantes. Le pompage de Mont-Metton a quant à lui été doté d'une deuxième pompe augmentant ainsi la capacité d'enneigement simultané et permettant surtout de sécuriser toute la partie supérieure du domaine.

***Souhaitant un enneigement satisfaisant,
rendez-vous sur les pistes !***

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

Après pratiquement 10 ans d'application et compte tenu des nouvelles lois et nouveaux textes en vigueur, le Conseil Municipal, par délibération du 7 juin 2016, a décidé la mise en révision générale du PLU de la commune de Bogève.

Les objectifs

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et la loi UH ont amené une réforme profonde des documents d'urbanisme.

Par la suite et de manière significative, les lois « Grenelle » I et II ainsi que la loi ALUR de mars 2014 de même que les nouveaux décrets de décembre 2015 dont celui relatif à la modernisation du contenu des PLU ont transformé en profondeur les Plans Locaux d'Urbanisme.

L'ensemble d'objectifs qui seront spécifiés dans certains secteurs de la commune de Bogève s'accompagnera d'une démarche « Grenelle » qui s'attachera, sur l'ensemble du territoire communal, à :

- Favoriser le renouvellement urbain.
- Préserver la qualité architecturale et urbanistique du territoire communal.
- Définir des orientations claires en matière d'urbanisme et de développement durable.
- Préserver les équilibres écologiques et paysagers du territoire communal.

Le projet territorial de la commune devra également répondre, de manière générale, aux principaux enjeux communaux et intercommunaux et apporter des solutions de développement et d'aménagement durable vis-à-vis des préoccupations suivantes :

- Maintenir une population résidente en prenant en compte ses besoins en matière de logements et équipements.
- Préserver l'activité agricole.
- Éviter la dégradation d'un environnement bâti de qualité.
- Prendre en compte la qualité paysagère des lieux.
- Assurer la gestion des espaces naturels, leur devenir et leur mise en valeur.

Par ailleurs, la révision du PLU de la commune de BOGÈVE sera également l'occasion de la prise en compte du SCOT des Trois Vallées en cours d'élaboration dont la commune est partie prenante.

Le phasage

Phase 1 : Le diagnostic, enjeux et objectifs du plan local d'urbanisme (2^e semestre 2016).

Cette phase consiste à une analyse dynamique du territoire de la Commune permettant de dégager les enjeux qui guideront l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du plan local d'urbanisme.

Phase 2 : le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) (1^{er} semestre 2017).

Le PADD doit notamment :

- Définir les orientations générales en matière d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation ou de remise en état des continuités écologiques.
- Arrêter les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.
- Fixer des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Phase 3 : L'élaboration des documents du plan local d'urbanisme (2^e semestre 2017).

Cette phase correspond à la transcription du projet communal sous la forme réglementaire exigée par la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU).

L'objet de cette phase est de :

- Élaborer le projet d'aménagement et de développement durable.
- Élaborer les orientations d'aménagement et de programmation.
- Établir, en relation avec la Commune, un projet de règlement et documents graphiques.
- Établir, en relation avec la Commune, un projet de rapport de présentation.
- Établir le projet relatif à l'ensemble des annexes sanitaires.

Phase 4 : L'arrêt du dossier de PLU (1^{er} semestre 2018).

Cette phase a pour objet de procéder à l'arrêt du dossier du plan local d'urbanisme en prenant en compte les observations éventuelles des services de l'État.

Phase 5 : La mise en forme définitive du dossier de PLU pour approbation (2^e semestre 2018).

Cette phase correspond à la prise en compte des résultats de l'enquête publique en vue de procéder aux modifications du plan local d'urbanisme préalablement à son approbation définitive.

Concertation publique

Deux réunions publiques d'information sont prévues :

- Une première en avril 2017 pour la présentation du diagnostic et des enjeux de la révision du PLU.
- Une deuxième courant de l'automne 2017 pour la présentation du projet.

L'enquête publique devrait se dérouler au printemps 2018.



UN TERRITOIRE DE PROJET POUR NOS 3 VALLÉES

Depuis décembre 2012, un document de planification territoriale est en création, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document d'urbanisme a pour vocation d'accompagner un territoire cohérent (c'est-à-dire la communauté de la Vallée Verte et celle des 4 rivières) sur un développement économique, écologique, social et urbanistique. En effet, depuis plus de 20 ans le territoire est soumis à de très forte mutation, avec plus de 7 000 nouveaux habitants.

Le SCoT est composé de 3 documents :

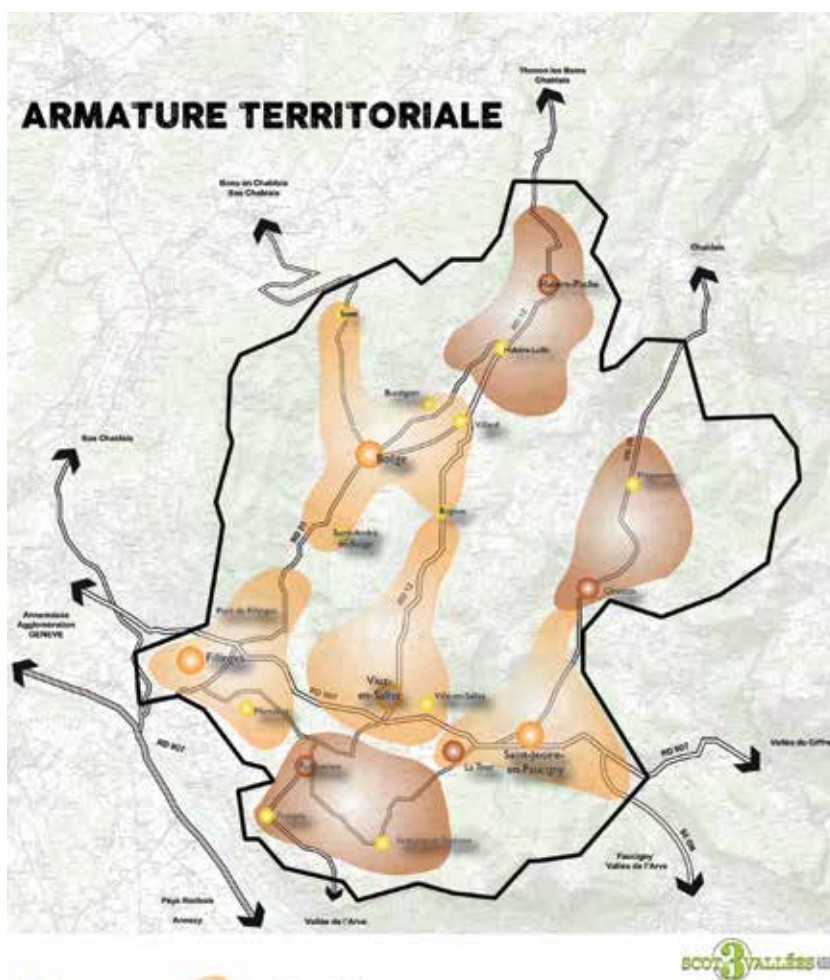
- le rapport de présentation
- le PADD
- le DOO.

Il est réalisé en étroite collaboration avec de nombreux acteurs : élus, habitants, techniciens, représentants de l'État, collectivités publiques, syndicats mixtes...

Le rapport de présentation est la base du SCoT, il constitue un état des lieux du territoire. Ce document définit et chiffre toutes les données nécessaires à l'élaboration de ce schéma (démographie, consommation foncière, espaces forestiers, etc.). Ce dernier a été présenté à la population, le 13 octobre 2015, à Boège.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est le projet du territoire. Il expose les objectifs et choix politiques des élus. (Présenté à la population, le 25 janvier 2016, à Viuz-en-Sallaz).

Enfin, le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) est la traduction formelle du projet. C'est lui qui permet la mise en œuvre du PADD. Il a été présenté au public, le 29 juin 2016, à Faucigny. Il va proposer un cadre pour l'ensemble des thématiques de l'aménagement du territoire, l'économie, les transports, l'urbanisme, la gestion des milieux...



Le SCoT a été arrêté dans son intégralité le 19 octobre dernier à Onnion. Il est maintenant à l'étude par les Personnes Publiques Associées et devrait être approuvé au printemps 2017. Dès lors, les communes auront un délai de 3 ans pour se mettre en compatibilité à travers leur document d'urbanisme.

Vous trouverez de plus amples informations sur :
www.scot-3-vallées.com

TRAVAUX RÉHABILITATION PISCINE: UNE COURSE CONTRE LA MONTRE QUI COMMENCE

À défaut d'être en eau pour la belle saison 2016, la piscine s'est animée dès la fin du mois de juin au son des pelles mécaniques, marteaux-piqueurs et autres scies à béton avec le lancement des travaux de démolition et de terrassement.

Étant donné que l'aménagement d'un snack est programmé sur le niveau supérieur et que les fondations du bâtiment existant n'étaient pas prévues pour supporter un tel poids, une partie du bâtiment a été rasée avant d'être reconstruite. Ces travaux de gros œuvre (radier, dalle supérieure, murs) touchent à leur fin.

À compter du mois de novembre jusqu'aux vacances de Noël s'engage une course contre la montre pour placer le bâtiment hors d'eau hors d'air. L'étanchéur, le charpentier et l'entreprise chargée des menuiseries aluminium extérieures se succéderont au cours des prochaines semaines. Le bâtiment devrait être habillé de sa charpente début décembre.

En parallèle, les équipes s'affairent également pour construire avant la fin de l'année le local technique qui sera implanté en bout de bassin. Le bassin prend forme avec les parois verticales inox qui ont été posées à la fin du mois d'octobre.



À compter du mois de janvier, les travaux intérieurs vont pouvoir débuter.

Les travaux extérieurs reprendront au mois de mars / avril selon la rigueur de l'hiver avec l'aménagement des espaces verts, la pose du fond de bassin inox, de la pagaioire et de la couverture thermique.

Les installations techniques seront mises en service au mois d'avril et de mai pour s'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble et optimiser les réglages.

La piscine ouvrira ses portes en 2017 pour le plus grand bonheur des enfants, ados et familles qui trouvent le temps long de ce précieux point de loisirs en Vallée Verte.

50 ANS D'INTERCOMMUNALITÉ

Au mois de janvier 2017, vous retrouverez dans vos boîtes aux lettres le prochain numéro du mag de la Vallée Verte qui célébrera le cinquantenaire de l'intercommunalité au sein de la Vallée.

**NOUVELLES
 COMPÉTENCES**
 tourisme, rivières, gens du voyage...
 +d'infos sur
 « Mag de la Vallée Verte »

BRÈVES DE LA CCVV

Parking du Cinéma la Trace: travaux quasiment terminés. Il restera les marquages au sol au printemps 2017. Pour affronter les soirées froides de cet hiver, n'oubliez pas de vous réfugier dans le moelleux du Cinéma la Trace: www.cinema-latrace.com

Nouveaux locaux administratifs: L'acquisition du bâtiment qui accueillera le siège de la CCVV est désormais finalisée. Prochainement, lancement d'une consultation pour retenir un maître d'œuvre.

ZAE Chez Merlin: Entrepreneurs à la recherche de grands espaces pour votre entreprise, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous contactant par mail: contact@cc-valleeverte.fr Les travaux d'aménagement de la ZAE débuteront au printemps 2017.

Dans l'attente et en complément de la refonte du site internet www.cc-valleeverte.fr, retrouvez toute l'actualité de la CCVV sur Facebook: CC de la Vallée Verte



Suivez notamment l'évolution du chantier de la Piscine!

CONTACT CCVV

Dernier étage mairie de Boège
 50 Rue du Bourno - BP 21 - 74420 Boège
 Tél.: 04 50 39 09 20

Mail: contact@cc-valleeverte.fr

www.cc-valleeverte.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi: 17h-19h - Du mardi au vendredi: 9h-12h

Pour plus d'infos suivez l'actualité de la CCVV sur www.cc-valleeverte.fr (inscription à la newsletter en page d'accueil).

AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DES AMPHIBIENS

SUR LA RD 190B

Sur la quarantaine d'espèces d'amphibiens qui vivent en France, plus de la moitié sont considérées comme menacées ou quasi-menacées de disparition du territoire et sont donc protégées. Une cause importante de disparition est la mortalité liée à l'écrasement routier.



© Anna Bernard LPO 74

Paroi de guidage en construction

Ces espèces ont un cycle de vie complexe qui leur impose des dispersions et migrations entre les milieux terrestres et boisés une majeure partie de l'année, pour rejoindre le milieu aquatique (mares, étangs) au printemps, uniquement pour la reproduction, dès que les températures sont supérieures à 5 °C et que l'hygrométrie est favorable.

Ainsi sur certains secteurs, l'écrasement peut conduire à la disparition des populations qui y vivent. C'est le cas du site d'écrasement de Bogève situé sur la RD 190B à la sortie du village en direction de Plaine-Joux.

Le site a été mis en évidence en 2010 lors d'une enquête du réseau LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) sur les zones d'écrasements. Il s'agit de l'une des populations les plus importantes du département: plusieurs milliers d'individus traversent chaque année la route départementale pour rejoindre leur zone de reproduction au niveau de l'étang des Lavouëts. En tant qu'agriculteur et Conseiller Départemental, avec la LPO 74 nous avons proposé chaque année la présence d'un stagiaire et sollicité des bénévoles afin d'y mener une action de protection par la pose d'une barrière de capture et un relevé quotidien pour empêcher les amphibiens de se faire écraser en traversant. Cette action, soutenue par le Conseil départemental depuis 2013, a permis de mieux connaître la population d'amphibiens concernée et ses voies de migration. Environ 10000 amphibiens migrent et vivent dans ce secteur! Les crapauds mangent des insectes, des vers de terre, des escargots et des limaces qu'ils chassent la nuit.



Ainsi, le Conseil Départemental a voté la réalisation à l'automne 2016 des travaux de pose de parois de guidage pour que les amphibiens puissent contourner la zone d'écrasement. L'objectif de ces travaux étant la construction d'un dispositif pérenne permettant aux amphibiens de migrer et ne nécessitant aucune intervention humaine.

Cet Aménagement est financé à 100 % par le Conseil Départemental et l'origine des fonds provient de la taxe d'aménagement que toute personne physique ou morale paye au moment du dépôt de permis de construire. Il est évident que Bogève a vu son nombre d'habitants augmenter ces dernières décennies et donc la circulation également. Il est donc normal que cette taxe d'aménagement prélevée lors des nouvelles constructions à Bogève, serve à financer la protection de la biodiversité sur la commune!

Joël Baud Grasset
Conseiller Départemental

LA CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE



LES ENFANTS: À L'ÉCOLE

Année 2015-2016

Les enfants ont profité de nombreuses sorties culturelles et sportives grâce au lien étroit entre l'école et les associations de parents (APE La montagne et La Ruche).

Ski, cinéma, sortie de fin d'année au Salève avec la montée en téléphérique et balade avec des ânes, spectacle de fin d'année où les enfants ont présenté les danses apprises tout au long de l'année.

Les enseignants

- Krystel Charpentier
- Delphine Neyer
- Marie Deparis
- Roséliane Morel-Chevillet
- Nathalie Jay
- Marion Brochier
- Carla Gouinguenet
- Denis Grillet



Année 2016-2017

À la rentrée 2016 l'école compte 122 élèves. Pour cette nouvelle année, enseignants et élèves doivent s'adapter: la garderie s'est installée à la Stéphanoise et les deux classes de CP et CM1 / CM2 ainsi que le bureau de la direction dans des locaux provisoires.



Pour la nécessité des travaux, les deux classes se trouvant dans le bâtiment Mairie-école ont été réaménagées provisoirement dans des constructions modulaires, installées dans la cour de l'école et sur la place de la salle des fêtes. Ces deux « Bungalows » de 55 m² chacun, bien que provisoires, sont neufs, lumineux et de taille très confortable. Tout a été fait pour que nos enfants et les enseignants qui les occupent puissent passer une excellente année scolaire dans de bonnes conditions d'accueil et de confort.

Le banc de l'amitié

Tous les élèves de l'école ont participé à un projet commun: réaliser un banc de l'amitié! Chaque classe a réfléchi au sens de l'amitié et des phrases ont été inscrites sur ce banc coloré par les élèves de maternelle. Il sera prochainement installé dans la cour.

Les enseignants

- Krystel Charpentier
- Delphine Neyer
- Marie Deparis
- Roséliane Morel-Chevillet
- Nathalie Jay
- Luc Mangold
- Carla Gouinguenet
- Marie-Sophie Grillet

Effectif de rentrée

- PS/MS : 26 élèves (PS : 17, MS : 9)
- MS/GS : 25 élèves (MS : 8, GS : 17)
- CP : 23 élèves
- CE1/CE2 : 22 élèves (CE1 : 11, CE2 : 11)
- CM1/CM2 : 26 élèves (CM1 : 15, CM2 : 11)

LES ENFANTS:

AU TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

En cette troisième année d'application de la réforme des rythmes scolaires, enfants et animateurs trouvent leur rythme.

Cette année comme les précédentes, la fréquentation du jeudi après-midi pour les élémentaires est en moyenne de 55 enfants et de 31 élèves de maternelle gérés par la CCVV.



Les enfants ont pu participer à de nombreuses activités manuelles, sportives et culturelles durant les jeudis après-midi. Ils peuvent aussi partager le patrimoine des habitants de Bogève à travers différentes actions. Certains ont découvert le patois et participé à une représentation théâtrale de La Stéphanoise, d'autres se sont initiés au jardinage en cultivant le jardin de La Cure. La table pour le repas des aînés a été décorée par les belles réalisations des enfants.



ZOOM SUR NOS ADOS

Au collège de Boège

En intégrant la section sportive, ils choisissent de mener de front un double projet : sport et études.

Les moyens mis à leur disposition leur permettent de se préparer au mieux pour la saison de ski. Les 6^e et 5^e peuvent bénéficier à cet effet d'un cycle de préparation physique à l'automne, soit environ 16 heures. Au programme : travail de vitesse, musculation, proprioception, vitesse d'appui etc. Une fois l'hiver venu, ils sont libérés une demi-journée sur le temps scolaire pour s'entraîner à ski.

En sixième, les jeunes alternent les séances de ski de fond et d'alpin, quelle que soit leur spécialité, avec l'objectif de former un skieur complet. Dès la cinquième, chaque élève s'entraîne dans sa spécialité, pour progresser au maximum.

À partir de la 4^e, ce sont près de 30 heures à l'automne qui sont dédiées à la préparation physique, que ce soit en roller, en ski à roulettes, en course à pied ou encore en salle. L'hiver, les 4^e et 3^e sont libérés sur deux demi-journées du temps scolaire, soit un temps d'entraînement d'une cinquantaine d'heures en plus par rapport à un élève qui suit une scolarité classique.

Leur recrutement en section les autorise également à s'absenter sur le temps scolaire pour participer à des stages de



© Bernard Bel

ski, à l'automne notamment, ou pour se rendre sur des compétitions.

Pour les jeunes intéressés par la section, les dossiers d'inscription sont envoyés dans les écoles courant février, et sont également disponibles au secrétariat du collège. Une pratique en club est obligatoire et quelques années d'expérience de la compétition vivement recommandées. Une matinée portes ouvertes aura lieu le samedi 8 avril 2017 ; l'occasion de prendre de plus amples informations !

Côté résultats sportifs, le cross du collège a permis aux filles de se distinguer de belle manière. Chez les minimes filles, Léa Chardon s'impose et Lili Rose Duarte termine 3^e, tandis que Manon Langard signe une deuxième place scratch dans la course des benjamines et termine en tête des 6^e ! À noter également les belles performances de Louis Beguex, 7^e chez les benjamins, Aristide Hery-Vogel et Gino Lhermeroult, respectivement 10^e et 11^e chez les minimes garçons !

- **Nombre d'élèves :** 403 dont 49 de Bogève.
- **Taux de réussite au DNB** (Diplôme National du Brevet) : 95,83 % (dont 72,92 % avec mention), contre 90,6 % départemental et 89,1 % en académique.
- **La section ski** compte 11 élèves de Bogève dans ses rangs : 7 en sixième, 3 en cinquième, 1 en troisième.

À la MJCI en secteur Jeune

La jeunesse et les ados sont également à l'honneur de la MJC à travers des programmes dédiés et adaptés aux besoins et envies des jeunes.

Par exemple, des ateliers encadrés par des intervenants pour découvrir l'univers du Street Art : graff, lettrage, collage, pochoir...

Mais aussi de nombreux stages ou journées découvertes de pratiques artistiques et culturelles (BD ou clip vidéo...)

Depuis la rentrée scolaire 2016-2017, les jeunes scolarisés en CM2, 6^e et 5^e bénéficient d'un programme personnalisé et d'un local dédié.



La MJC permet à nos jeunes de s'exprimer et de réaliser leurs projets grâce à des dispositifs d'accompagnement et de mise à disposition d'outils qui les aident à concrétiser leurs envies et à apprendre à vivre ensemble.

RÉSULTATS SPORTIFS

SKI ALPIN « **SKI CLUB BOGÈVE** »

www.ski-club-bogeve.com

Coupe de la Fédération à l'Alpe d'Huez

Léa GOURDES

1^{ère} au géant de qualification
2^e au slalom de la finale



Coupe de France du jeune citadin U14-U16

8 places sur les podiums et 4 titres de champion de France pour le club sur cette compétition se déroulant dans la station des Gets.

GOURDES Léa

1^{ère} en slalom, en géant et en super-G
Elle amène 3 titres de championne de France du jeune citadin dans les trois disciplines et se qualifiera pour les « Young Citizen » à Pra Loup où elle terminera 1^{ère} en super G et super combiné.



Finale de la Coupe d'Argent U12

ARRIGONI Alanis

5^e au géant de qualification
4^e au combi Race, Les Carroz



ARRIGONI Chloé

2^e en slalom
3^e en géant



POTIE Audran

1^{er} en slalom
Il amène au club un titre de champion de France citadin



VANDENDRIESSCHE

Johana
3^e en géant



CHARPIER Raphaël

2^e en super-G



SKI DE FOND « FOYER DE SKI DE FOND DE VILLARD »

www.foyerplainejoux.fr

Léa DAMIANI (1995)



- Membre de l'équipe de France B de ski de fond
- 3 participations en OPA Cup (Prémanon, Hochfilzen, Arber)
- 1 podium national
- 4 podiums sur des courses populaires dont 1 victoire (La Bornandine)
- 2 victoires en Grand Prix Régional (Pays Rochois, Derby des Mouilles)
- 9^e du SAMSE National Tour Ski de Fond

Sophie HEIMER (1999)



- 2 TOP 10 en U19 sur des courses nationales
- 1 podium en Grand Prix Régional
- 11^e U19 du SAMSE National Tour Biathlon (1^{re} dans son année)

ASCENSION A PLUS DE 7 000 MÈTRES

Je m'appelle Céline CHARDON, fille de Rémy et Brigitte CHARDON du hameau des Lavoëts. J'ai 26 ans et j'ai toujours eu une grande passion pour tous les sports de montagne (ski, escalade, alpinisme...)

Un de mes rêves était de partir faire un grand sommet, de partir en expédition. Fin 2015, Jean-René MINELLI (guide de haute montagne à la Bélarde en Isère) m'a proposé de partir faire le Mustagh Ata (traduit comme père des montagnes) en ski de randonnée. Cette montagne est située dans la région du Xinjiang en Chine non loin du Pakistan à l'est de la chaîne de l'Himalaya.

Dans cette expérience, nous étions 7 personnes (dont 2 filles) et notre guide. Durant les 6 mois qui ont précédé, j'ai rassemblé le matériel nécessaire pour partir 5 semaines pour ce sommet. Le guide s'est occupé de la logistique comme la pharmacie, la nourriture lyophilisée, tentes, réchauds...

Nous sommes partis le 23 juillet 2016 de Genève jusqu'à Bichkek (capitale du Kirghizistan), avec une escale à Istanbul pour un vol au total de 8 heures et une grosse logistique de bagages spéciaux (car les skis en avion ce n'est pas simple).



Pendant une semaine dans la région d'Ala Archa au Kirghizistan, on a gravi différents sommets à 4200 m, ou encore 4600... pour s'acclimater. Puis nous avons suivi la route de la soie en direction de la Chine jusqu'à Idara (Chine) à 3800 m d'altitude pour nous rendre au camp de base à 4400 m, les bagages suivent en chameaux avec les Ouïghours (population locale).

Pendant 17 jours, nous faisons des allers-retours entre les différents camps pour l'acclimatation et aussi pour le portage de notre matériel car on a fait le choix d'être autonomes (camp base advance: 5400 m, camp 1: 5900 m, camp 2: 6300 m, camp 3: 6800 m).

Le 15 août, départ à 7h00 par grand ciel clair, nous décidons l'ascension du sommet à 7546 m que nous atteignons à 14h00, mais malheureusement le brouillard s'est levé donc on n'a pas eu la visibilité espérée. J'ai fait malgré le mauvais temps briller la couleur de la croix de Savoie à 7546 m. Ce jour on n'a été que 4 (guide compris) à être allé au sommet, j'étais la seule fille, les autres ont abandonné avant (maux de tête, fatigue extrême). La montée fut éprouvante et longue. Peu de dénivelés à l'heure car à ces altitudes, on s'économise (100 m de dénivelé par heure). Au sommet, et encore plus à la redescente, j'ai commencé à me sentir mal, le visage gonflait de plus en plus, l'œdème était là.

Malgré tout cela, cette expédition restera gravée dans ma mémoire comme une très belle expérience. Ainsi comme dirait un très grand nom de l'alpinisme Walter Bonatti: « Les montagnes n'appartiennent à personne c'est bien connu, mais l'expérience appartient à chacun ».

Alors à quand le prochain sommet ?

Cette page est ouverte pour partager vos podiums, vos expériences, vos recherches, vos découvertes... Venez vous faire connaître auprès de Christel à l'agence postale.

INTERVIEWS :

GRANDIR ET INSTALLER SON ENTREPRISE À BOGÈVE

Faire de Bogève le tremplin pour nos jeunes est une fierté, les voir grandir, se développer et devenir des adultes accomplis sont les signes qu'il fait bon vivre à Bogève.

Pour ce numéro du bulletin municipal nous avons sélectionné quelques Bogévans qui ont grandi à Bogève et qui ont choisi d'y vivre, d'y élever leur famille et d'y travailler.

Parmi les 25 artisans, commerçants et agriculteurs, qui font de notre village une commune active et en constante évolution, nous partageons avec vous les témoignages de deux Bogévans. Dans ce cadre nous avons aussi rendu visite à notre doyen.

Pour notre prochain bulletin nous rendrons visite à nos agriculteurs pour découvrir ou redécouvrir ce métier proche de la nature et en cours de modernisation.

Robert BAUD-GRASSET

Carte d'identité

Robert BAUD-GRASSET surnommé Bino depuis l'école primaire, 68 ans, marié, 1 fille.
4^e génération des BAUD-GRASSET dit BRUZI de 1897.
CAP de menuisier ébéniste, apprentissage à 16 ans
et 1^{er} emploi aux meubles BAUD-LAVIGNE à Viuz jusqu'en 1970.



Grandir à Bogève

L'école de Bogève comprenait 2 classes. Mes camarades d'école primaire sont toujours mes copains.

Le ski était notre seul loisir, l'été un peu de randonnées. Étant le dernier d'une grande famille et à cette époque, la vie n'étant pas facile, j'ai très vite aidé mes frères à la ferme avant de faire mon apprentissage.

Après mon mariage, j'ai vécu 5 ans à Ville-la-Grand en appartement pour limiter les trajets sur Genève où j'allais travailler.

Travailler à Bogève

En 1978, retour à Bogève et construction de mon chalet sur terrain familial pour retrouver mes racines.

Cadre de vie, tranquillité, liens social et familial sont les critères qui me correspondent le mieux.

Ce qui a changé pour nos enfants et petits-enfants : de nombreuses activités sportives et culturelles par le biais

d'associations et de clubs dans notre village et dans les villages alentour, également les moyens de transport, la télévision, l'informatique, internet, le cinéma, etc..

Depuis 1979, création de mon commerce de location de skis (ras le bol des trajets pour la Suisse et envie de faire autre chose). Pour moi, c'était à Bogève et pas ailleurs.

Notre commerce est de plus en plus axé sur la saison d'hiver. Pour qu'il redevienne florissant toute l'année il faudrait envisager sur la station d'autres infrastructures touristiques, des commerces et surtout des animations estivales et hivernales.

Avantages/Inconvénients

Avantages : qualité de vie, proximité du lieu de travail et lien social

Inconvénients : aucun

Jérôme BAUD-GRASSET

Carte d'identité

Jérôme BAUD-GRASSET 41 ans, marié, 2 enfants
 À Bogève depuis combien de générations : depuis la nuit des temps
 Métier : Je suis menuisier/ébéniste au Nant.

Grandir à Bogève

Pouvez-vous nous décrire comment c'était de grandir à Bogève ?

Je garde de bons souvenirs de mon enfance à Bogève. La vie était très sympa et très simple. Comme dans tous les petits villages, tout le monde se connaissait et s'entraidait. La solidarité était très présente !
 À l'école, il y avait une très bonne ambiance. J'avais de bons copains qui le sont encore aujourd'hui, soit environ 35 ans d'amitié !
 Nous avons des activités essentiellement sportives telles que le ski, le vélo, le tennis, le foot...
 Nous avons nos propres règles, car à l'époque, pas d'encadrement, juste des enfants qui jouent ensemble.



Êtes-vous parti de Bogève ?

Je suis parti le temps de mes études et j'ai déménagé à Viuz-en-Sallaz pendant 4 ans au début de ma vie en couple. Je n'avais pas encore mes enfants.

Pourquoi avez-vous décidé de vous y installer avec votre famille ?

J'avais un terrain familial pour construire notre maison.

Donnez-moi 3 mots qui décrivent votre vie aujourd'hui à Bogève

Famille - Qualité de vie - Travail

Vos enfants grandissent à Bogève : qu'est-ce qui a le plus changé d'après vous ? entre leur enfance et la vôtre ?

Notre vie actuelle est plus rapide, « plus speed ». Je trouve qu'il y a moins de respect entre les gens. Les enfants d'aujourd'hui sont moins autonomes et plus « dorlotés » qu'à notre époque. Ce n'est peut-être pas forcément un avantage pour eux.

Travailler à Bogève

Décrivez-nous votre métier :

Je suis menuisier/ébéniste. Je fabrique des meubles en tout genre ! Pour les cuisines, les salles de bains ou les autres pièces de votre maison.
 Je fais également de l'agencement intérieur. C'est-à-dire que j'essaie avec mes clients de trouver des bonnes idées pour aménager leur intérieur, leurs dressings, leurs escaliers...

Pourquoi avez-vous choisi d'installer votre entreprise à Bogève ?

C'était plus facile de s'installer à Bogève car j'avais déjà un bâtiment pour pouvoir installer mon atelier et je comptais sur mes connaissances pour commencer mon réseau de clients.

Est-ce que ça marche ?

Ça marche... super !

Quels sont les avantages et les inconvénients de grandir-vivre et travailler au même endroit ?

Le gros avantage : les connaissances, le relationnel. Étant donné que j'ai grandi à Bogève, je connais énormément de monde et ces personnes font fonctionner « le bouche-à-oreille ». C'est une bonne publicité pour ma société.
 Par contre, connaître du monde est un inconvénient lorsque je dois dire non à quelqu'un. On a peur de « froisser » les gens.
 J'apprécie beaucoup de ne pas avoir de trajet pour me rendre sur mon lieu de travail, j'évite les « bouchons ».
 Le dernier inconvénient que je constate, étant donné que mon lieu professionnel et mon lieu d'habitation sont quasiment au même endroit, il est difficile de faire une coupure entre les deux.

ZOOM SUR NOTRE DOYEN : FÉLICIEN

À Bogève, on grandit bien, on vit bien et on vieillit bien... Ce n'est pas Félicien qui va me contredire; confortablement installé dans son fauteuil il a égrainé ses souvenirs avec plaisir.



Retour vers le passé.

Félicien est né au printemps 1924 dans la ferme construite par son grand-père en 1890. Ce hameau était le fief de la famille Jorat : les 4 maisons traditionnelles qui bordent la route du Nant ont été érigées par 4 frères qui étaient colporteurs. Ils vendaient, réparaient des parapluies, de la coutellerie... Félicien est fier de me montrer une paire de ciseaux témoin de ce temps, estampillée JORAT.

Félicien à l'école

Il a d'abord fréquenté la classe enfantine mixte dans le bâtiment qui est en cours de rénovation puis la classe des garçons dans l'autre bâtiment rose. Les filles quant à elles poursuivaient leur scolarité dans la classe des filles à côté de la classe enfantine.

La cour, qui n'était pas goudronnée, permettait de faire les petits trous nécessaires aux jeux de billes à la récré. Une fois par année, les élèves devenaient les spectateurs, voire les aides des « Magnins ». Ces rémouleurs italiens installaient leur matériel sous les arcades : meule, petit foyer... Ils aiguisaient les couteaux, rétamaient les couverts qui leur avaient été confiés par les bogévans. Les enfants actionnaient le soufflet ou faisaient tourner la meule.

Les élèves venaient à l'école à pied, certains en sabots et tous portaient une blouse tout comme le maître et la maîtresse. En hiver, les enfants des hameaux ne ren-



traient pas à la maison le midi. Une dame du bourg leur préparait « de la bonne soupe » qu'ils mangeaient dans un pot. Dès l'arrivée du printemps, ils rentraient manger à la maison, même ceux des hameaux plus éloignés.

Félicien en famille

L'air pur de la montagne attire les annemassiens et les Genevois qui viennent en vacances à Bogève. Un tailleur d'Annemasse séjourne au Nant avec sa famille et vient chercher le lait à la ferme... Félicien tombe sous le charme de sa jeune apprentie alsacienne Andrée. Ils se marient en 1951 à Mulhouse.

Ils auront 4 enfants et seule l'aînée Louisa quittera Bogève mais elle reste très attachée à notre village, elle est membre de La Stéphanoise. Josiane, Marie-France et Pierrot s'établissent à Bogève, leurs conjoints sont Bogévans et sur les 8 petits-enfants de Félicien, 5 sont fixés à Bogève. Victoire fréquente la même classe que son arrière-grand-père et le futur groupe scolaire accueillera César, Clothilde et...



Félicien à la ferme

Ce qui a le plus changé aux yeux de notre doyen, c'est le travail de la ferme et le mode de déplacement. Félicien et Andrée se rendaient à Annemasse à vélo; autant dire qu'ils n'y allaient pas souvent. Les marchands ambulants passaient de hameau en hameau avec leur camion. On trouvait tout le nécessaire dans un rayon de 10 km, il y avait 3 quincailleries à Viuz-en-Sallaz. Les troupeaux ne comportaient que 4 ou 5 têtes de bétail. Il suffisait donc d'une seule « boille » pour porter le lait à la fruitière à dos d'homme et parfois de femme. L'hiver, le sentier qui conduisait au bourg était balisé par des branchettes. L'essentiel de la nourriture était fourni par le jardin et l'élevage familial : cochon, lapins, œufs...

Félicien et les loisirs

Les jouets étaient peu nombreux et on en prenait grand soin, témoin du passé ce petit singe mécanique que Félicien montre avec plaisir. Un peu de nostalgie pour les veillées d'antan qui rassemblaient les voisins autour du fourneau; beaucoup d'admiration pour les femmes qui tricotaient, parfois même en marchant.

Très entouré par sa famille, Félicien apprécie sa vie actuelle. Il aime plaisanter avec ses aides ménagères et profite de chaque instant qui passe.

Merci Félicien pour ce témoignage et bonne continuation dans notre village.

LES MANIFESTATIONS 2016



Grandir à Bogève. C'est accéder au terrain de jeu de notre enfance, sa ruralité, ses grands espaces, ses échanges intergénérationnels rythmés par la vie du village et l'imagination des enfants.

Lors des grands rendez-vous de notre village comme la fête de la musique, le concours de bûcherons, la vogue ou la fête de l'école, les Bogévans, petits et grands se retrouvent pour partager et vivre des moments de convivialité et d'échanges.

À travers les nombreuses associations de Bogève ou de la Vallée nos enfants peuvent se dépenser, jouer, s'éveiller et apprendre différemment.

LA STÉPHANOISE

La Stéphanoise est une troupe théâtrale née de la volonté des Bogévans en 1930. Elle est un véritable atout culturel pour notre commune en proposant du théâtre mais aussi de la danse et du chant mais surtout elle permet de faire vivre notre cher patois. Elle compte aujourd'hui environ 70 membres qui savent tous s'improviser acteurs, danseurs, chanteurs mais aussi programmateurs, serveurs et la plupart du temps humoristes...

Cette année, nous avons essayé d'innover en intégrant les enfants des TAP aux représentations patois. La barre était placée bien haute!!! Faire parler le patois à des enfants de 6 à 11 ans qui ne l'ont jamais entendu, vous imaginez!!! Et pourtant!!!

Ce fut une réussite. Quelle émotion de voir deux générations partager ce langage qui à nos yeux est un trésor. Un grand merci à nos aînés d'avoir donné de leur temps pour transmettre leur savoir à nos petits Bogévans.

Les enfants étaient également à l'honneur lors des représentations en français avec une pièce écrite rien que pour eux et qui fut couronnée de succès.



Nous sommes heureux et fiers de constater que notre relève est assurée.



Présidente : Aurélie Bovet

✉ aurelbovet@yahoo.fr

www.theatre-bogeve.fr



Malheureusement cette saison, le rideau s'est baissé sur une triste nouvelle puisque Roland Pinget nous a quittés en avril. Il nous laisse tous avec notre peine et un énorme vide dans notre cœur. Sa bonne humeur, sa chaleur et sa gentillesse vont énormément nous manquer. La saison 2017 se devra d'être exceptionnelle car elle lui sera dédiée. Merci pour tout ce que tu as fait Roland.

Merci également à la municipalité, à tous les membres et surtout un énorme merci à vous très cher public et rendez-vous en mars pour de nouvelles aventures!

BOGÈVE ANIMATION



Vogue - août 2016



Président : Frédéric Tur
☎ 06 24 03 52 65

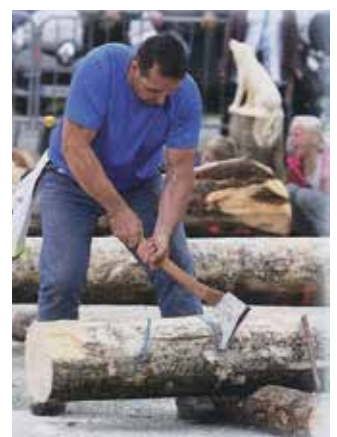
SKI CLUB BOGÈVE



Présidente :

Catherine
Pellet-Bourgeois

www.ski-club-bogeve.com



Concours de bûcherons

GRANDIR AVEC L'ÉGLISE

Groupe d'aumônerie

Après leur Profession de Foi de juin 2016, des jeunes collégiens de Bogève décident de se joindre à d'autres 5^e de la paroisse de La Visitation en Vallée Verte pour assumer leur vie de jeunes chrétiens catholiques. Ils ont parlé de leur engagement dans le mot d'accueil de la première messe en familles de l'année scolaire 2016-2017 le 8 octobre à Boège: « Nous sommes Lylou, Angelin, Louis, Victor, Marine, Ambre et Romane. Nous avons fait notre Première Communion et notre Profession de Foi ensemble. Nous avons décidé de continuer notre chemin dans la foi en créant notre propre groupe d'aumônerie. Nous aimerions que d'autres jeunes nous rejoignent. Nous avons envie de prendre du temps ensemble pour partager, prier, construire, se poser. Nous confions notre groupe à votre prière et vous souhaitons une bonne célébration. » Accompagnés de Véronique et Denis, nous souhaitons une belle et longue route à ce nouveau groupe d'engagés !



le monde y est invité et accueilli: adultes et enfants. Chacun y apporte ses compétences. C'est ainsi qu'un petit groupe de musiciens s'est créé pour animer les messes des familles qui ont lieu une fois par mois. Ce petit groupe s'étoffe au fur et à mesure des années. Comme un bouquet multicolore, chacun, différent, participe: flûte traversière, violons, guitares, violoncelle, chanteurs et chanteuses. Nous avons plaisir à nous retrouver pour mettre nos talents au service de la liturgie. Et quelle joie, pour nous adultes, de voir cette jeunesse active dans notre paroisse. Ces retrouvailles nous font devenir une grande famille chrétienne et nous aide à grandir.

Si des personnes ou des enfants veulent nous rejoindre, n'hésitez pas nous appeler.

Nous sommes toujours à la recherche d'un(e) organiste qui voudrait bien nous accompagner lors des messes afin de faire sonner nos belles orgues de la Vallée Verte qui restent parfois silencieuses...

Messe des familles en musique

Un groupe d'enfants a reçu le baptême, va au catéchisme et adopte les valeurs du catholicisme. Ce qui réunit les Chrétiens, c'est la célébration de la messe. Tout

Contact général de la paroisse :

Maryvonne Baud-Grasset - ☎ 04 50 36 60 48

Groupe Aumônerie : Denis Grillet

✉ grillet.denis@gmail.com

Choral et groupe de musique :

Éliane Baud-Grasset - ☎ 04 50 36 97 60



LES ANCIENS DE L'AFN

La section des anciens combattants d'Afrique du Nord, créée en 1972 avec 37 adhérents n'en compte aujourd'hui plus que 12. Nous nous retrouvons pour célébrer et commémorer les grandes dates anniversaires et journées du souvenir.

Si vous souhaitez participer aux événements patriotiques à nos côtés, contactez le président, nous recherchons activement un porte-drapeau.



- le 8 mai 2016 à Boège
- le 11 novembre 2016 à Habère-Poche
- le 5 décembre 2016 à Viuz-en-Sallaz
- le 18 décembre 2016 au château d'Habère-Lullin



Président : Gilbert Pinget
☎ 04 50 36 62 58

GYM DE LA VALLÉE VERTE



Vous souhaitez vous maintenir en bonne condition physique, développer votre capital santé grâce à des exercices variés (fitballs, steps, gliddings...) et à une pédagogie adaptée à vous, quel que soit votre niveau. Alors rejoignez la gym de la Vallée Verte, à Bogève le lundi soir à 18 h 30 ou 19 h 45 ou le lundi à 9 h 00 et le jeudi à 9 h 15 pour une séance de marche active.

Nouveauté cette année pour Habère-Lullin, un deuxième cours Gym Seniors et une gym douce seniors.



✉ gv.vallee.verte@gmail.com
gvvalleeverte.wordpress.com

COOPÉRATIVE LAITIÈRE

Un petit rappel sur le fonctionnement d'une coopérative: la fruitière est la propriété d'une coopérative laitière qui se compose d'un nombre minimum de 7 producteurs de lait et qui la met à la disposition d'un fromager au travers du prix du lait.

Au terme de cette année 2016, la coopérative laitière et la compagnie fromagère fêteront le 10^e anniversaire de leur partenariat. En effet, au 1^{er} avril 2006, la reprise de l'atelier de Bogève était un pari risqué qui laissait transparaître un certain scepticisme pour le plus grand nombre, compte tenu de l'évolution du contexte fromager haut-savoyard.

Au bout de ces dix années de travail en commun, l'aventure continue vaille que vaille avec son lot de remises en question, de réunions, d'accord de partenariat.

Au début de l'aventure, vu son équipement, la production était essentiellement du reblochon. Ainsi au 1^{er} octobre 2016, la coopérative et la compagnie fromagère ont privilégié la diversification vers d'autres produits tels que tomme, raclette, abondance, fromage à pâte cuite et dernièrement la mozzarella.

Aujourd'hui Bogève reste une des dernières fruitières qui fonctionne avec un fromager qui est aussi acheteur de lait. Le manque de lait pénalise le bon fonctionnement de cet outil qui est en partie soldé par rapport aux engagements initiaux.



Pour l'avenir, nous pensons que l'activité agricole doit rester primordiale dans la politique de la commune avec une agriculture raisonnée.

En conclusion, notre prétention et notre volonté commune est de vous offrir un cadre de vie serein et entretenu et des produits de qualité accessibles.

Nous sommes très fiers d'honorer nos aînés qui ont érigé cette fruitière voilà 103 ans.



Président: Philippe Pinget

☎ 06 26 56 75 31

✉ pinget.philippe@wanadoo.fr

🌐 www.fruitiere-des-neiges.com

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Bogève, riche de livres très diversifiés, possède un fond d'ouvrages spécifiques à la région et les pays de Savoie en général.

Elle est aussi une plateforme d'échanges et de découvertes sur notre village et les alentours.



Changement d'horaires

Fermé le mercredi, faute de lecteurs ce jour-là.

Ouvert: Le mardi de 16 h 00 à 17 h 45

Le samedi de 10 h 00 à 12 h 30

Sur ce thème, la bibliothèque vous propose, entre autres:

- La série des « cahiers du Colporteur », petits fascicules très enrichis de photos, traitant de thèmes propres à la région comme l'Alpage, les vaches, les traditions culinaires... dont un sur la Vallée Verte et Bogève.
- Plusieurs romans régionaux, notamment ceux de Patrick Reuzé, écrivain établi à Samoëns.
- Des témoignages sur la vie d'antan, les traditions, la vie en alpages...
- Des documents sur les arts, la cuisine, les traditions, les costumes, les meubles de nos régions.
- Des livres sur les randonnées pédestres et les visites intéressantes dans la région.
- Des documents sur l'histoire et la géographie savoyarde.
- Quelques documents en patois et des cahiers reliés par des habitants

de la commune qui ont fait des recherches aux archives sur Bogève.

Nous vous invitons à venir consulter ces ouvrages ou les emprunter en vous inscrivant gratuitement à la bibliothèque.

Projet pour la bibliothèque:

Des réunions sont programmées avec la Médiathèque de Boège pour mettre en place un réseau inter-bibliothèques avec la Vallée Verte, par le biais de l'informatisation de toutes les bibliothèques.

Ce projet a pour but d'informer le lecteur sur les ouvrages disponibles dans tout le réseau de la Vallée Verte et ainsi enrichir et diversifier le choix du lecteur.



☎ **Bureau:** 04 50 36 65 94

✉ commune-de-bogeve8@orange.fr

Présidente: Catherine Gal

LA CHASSE

Vers une meilleure cohabitation entre les différents usagers de la nature et les chasseurs. La réglementation de la pratique de la chasse dans le département évolue afin de favoriser une meilleure cohabitation entre les différents usagers des espaces naturels (promeneurs, chasseurs, vététistes...).

Pour les chasseurs, cela passe par une meilleure formation, l'application de règles de sécurité spécifiques et strictes, la régulation des tirs sur certaines zones sensibles et péri-urbaines à forte fréquentation et la mise à disposition d'outils de communication pour améliorer et faciliter l'accès à l'information (mise en place de panneaux).



La nature, les bois, les champs sont des espaces où se développe une faune sauvage riche et quelquefois fragile. La chasse permet de sauvegarder ces milieux tout en gérant et régulant certaines espèces. Ouverte en

moyenne une cinquantaine de jours par an (du 2^e dimanche de septembre au 3^e dimanche de janvier de l'année suivante), la chasse est nécessaire et veille à s'adapter à son environnement et aux autres utilisateurs dans le respect de tous.

RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DES PROMENEURS ENSEMBLE POUR LA NATURE

- Je respecte les sentiers balisés pour le bien-être de la faune sauvage
- je porte des vêtements de couleur vive pour signaler ma présence
- je ramasse mes déchets
- je tiens compte des panneaux « chasse en cours » qui avertissent d'une action de chasse
- je m'informe des jours de chasse par commune grâce aux panneaux ou à l'application smartphone « Partage et Nature »



Président : Cyrille Chardon

Bureau : 07 70 77 20 28

✉ valerie.albre@orange.fr

LE GROUPE DES AÎNÉS BOUGE

Les travaux de la future école nous ont invités à déménager de la salle du sous-sol de la mairie où nous nous réunissions une fois par semaine depuis des années, dans la lumineuse salle de réunion fraîchement rénovée de l'ancien presbytère.

Nous remercions la mairie de nous en avoir facilité l'accès par l'installation d'une rampe.

Ce nouveau local accueille aussi des personnes plus jeunes qui dynamisent le groupe où il fait bon vivre, elles sont porteuses de projets à mettre en œuvre cette année. La rénovation des lieux et le rajeunissement de l'équipe luttent contre le vieillissement.

Le groupe des aînés - groupe informel, libre et gratuit - accueille **tous les mercredis d'octobre à mai de 13h30 à 17h30** celles et ceux qui veulent se joindre à lui. (sauf pendant les vacances scolaires)



Les unes agitent les aiguilles ou les crochets, en prévision du marché de Noël de décembre et la vente des plantons au printemps. Ventes toujours très attendues par les amateurs de bonnes chaussettes à l'ancienne, couvertures multicolores ou vêtements d'enfants pour réchauffer l'hiver que d'aucuns espèrent froid.

Vos pelotes de laine inutilisées, seront toujours les bienvenues, le solde de nos travaux étant destiné aux œuvres (scouts de Cluses).

Les autres s'enflamment joyeusement autour de leur jeu de cartes.



Marie-France Pinget

☎ 04 50 36 61 65

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Que fait l'APE la Montagne des Petits Bogévans ?

Nous sommes une quinzaine de parents bénévoles à œuvrer pour permettre de financer des ateliers, des sorties, des intervenants tout au long de l'année. Nous avons financé l'année dernière notamment : les cadeaux et le spectacle de Noël, le bus et les forfaits des sorties ski, la voile qui a lieu tous les 3 ans pour les CE2, CM1, CM2, les sorties de fin d'année...

Nous essayons aussi de créer du lien entre les parents avec le café des parents de la rentrée ou le pique-nique canadien à la fin de l'année scolaire. Pour pouvoir arriver à faire tout cela, nous devons récolter des fonds !

Nous avons des actions phares :

- Les calendriers en automne
- La vente de chocolats à Noël
- Le loto durant l'hiver (qui est notre principale action)
- La fête de l'école
- Nouveauté l'année dernière : la vente de Crêpes au printemps (belle réussite)
- **Nouveauté cette année : la vente de Féra**



Présidente : Alexiane Réant-Cayet

✉ yolex@wanadoo.fr

www www.apebogeve.com



LA RUCHE

Initialement créée pour gérer la garderie puis la cantine de notre commune, l'association la Ruche organise 2 manifestations à Bogève : le marché de Noël en décembre et le marché aux fleurs au mois de mai qui permettent de financer de nombreuses actions pour les enfants en leur offrant :

- un spectacle pour Noël
- des chocolats à Pâques et à Noël

L'association apporte de l'aide lors des TAP et fournit du matériel pour élaborer des petits bricolages pour les diverses fêtes (Halloween, papa, maman...)

N'hésitez pas à soutenir l'association et à rejoindre les parents bénévoles.



Présidente : Valérie Eitenschcnck

☎ 06 23 13 02 32

✉ dominique.eitenschcnck@orange.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE BOGÈVE

Depuis une dizaine d'années, un groupe de bénévoles organise la fête de la musique au centre du village. La météo était au RV pour l'édition 2016 et Bogève a accueilli plus de 4 groupes sur sa scène éphémère. De plus cette année les nombreux amateurs de musique classique ont pu profiter d'une chorale précédée d'un orchestre de jeunes instrumentistes locaux dans l'église du village.

Nous vous attendons nombreux le 10 juin 2017 pour la prochaine fête de la musique dont le lieu sera confirmé ultérieurement en fonction de l'évolution des travaux du nouveau groupe scolaire.

Vous pouvez vous tenir au courant des dernières informations de la FMB en consultant Facebook et n'hésitez pas à rejoindre les rangs de nos bénévoles... Ambiance et bonne humeur garanties !



Président: Jules Forel
 ✉ julesforel@hotmail.fr
 f Fête Musique Bogève

MJCI

Toujours présente depuis plus de 40 ans, la MJCI « Les Clarines » compte aujourd'hui 66 adhérents de Bogève, tous âges confondus.

49 d'entre eux pratiquent une activité régulière chaque semaine comme la danse, la musique ou toute autre activité créative et sportive.

27 enfants et jeunes (dont dix faisant déjà une activité régulière) participent les mercredis ou durant les vacances à l'Accueil de Loisir Intercommunal (ALI) ou au Secteur jeune.



En dehors des activités classiques, vous découvrirez quelques nouveautés: comme des stages de sculpture, la Baby zumba, la fit attitude, le body sculpt, le Kid's form... Mais aussi toujours pour travailler sa ligne, des ateliers cuisine et pâtisserie !

En 2017 La MJC c'est aussi un programme culturel riche et varié. Retrouvez nos rendez-vous 2017 sur : <http://mjci.iloise.net/temps-fort.html>

La MJC a connu ces dernières années une forte croissance.

Les problèmes financiers se stabilisent et la convention de partenariat avec les communes est arrivée à terme fin 2016.

Un nouveau projet associatif voit donc le jour afin de structurer et poser les bases des trois années à venir. Les bénévoles et les personnes de bonne volonté sont accueillies chaleureusement.



☎ 04 50 36 85 10
 ✉ info@mjci.net
 ✉ jeunes@mjci.net
 🌐 www.mjci.net

JEUX : L'ÉVOLUTION...

Placer dans l'ordre croissant l'année d'utilisation de ces objets :

LES APPAREILS PHOTOS



LES MACHINES À ÉCRIRE



Objets de la collection Frédéric HERMANN, propriété du département de la Haute-Savoie, mis en valeur par Paysalp

RETROUVEZ NOTRE MAIRE SUR CETTE PHOTO DE CLASSE DE 1965-1966



Réponses des jeux : Les appareils photos : BDCA - Les machines à écrire : 2431
La photo de classe : M. le Maire se trouve au 1^{er} rang en bas, tout à droite